

**34010 - Création et réhabilitation
d'aires d'accueil des gens du voyage**

**Proposition d'attribution de subventions pour
la réhabilitation et l'amélioration de l'aire
d'accueil des gens du voyage d'ERSTEIN**

Rapport n° CP/2018/314

Service gestionnaire :
L5 - Habitat et logement

Résumé :

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour la réhabilitation du bloc sanitaire de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Erstein et pour la mise en service d'une place d'accueil supplémentaire.

Lors de sa réunion du 15 octobre 2001, le Conseil Général a décidé de mettre en place un dispositif d'aide financière aux Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale pour la création ou la réhabilitation/amélioration des aires d'accueil des gens du voyage. Cette subvention représente 30% du coût hors taxe des travaux plafonnée à 1 600 € par place en cas de création, et à 800 € par place en cas d'extension, de réhabilitation ou d'amélioration de l'aire.

Cette disposition a été confirmée le 12 décembre 2011 lors de l'adoption par le Conseil Général du troisième schéma départemental d'accueil des gens du voyage (rapport n°CG/2011/92).

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein a décidé par délibération du 28 mars 2018 de réaliser des travaux de réhabilitation/amélioration de l'aire d'accueil d'Erstein, ainsi qu'une extension portant sa capacité à 21 places.

En service depuis 2004, l'aire est constituée de 20 places de stationnement de 100 m² chacune. L'aire fonctionne au forfait journalier soit 1,50 € la place auquel il convient d'ajouter les consommations d'eau (3,40 € le m³) et d'électricité (0,17 € le kWh) au réel.

Après 14 ans de mise en service, il est nécessaire de remplacer toutes les portes d'accès aux douches. Une première phase de travaux a été réalisée l'année dernière, bénéficiant d'une attribution d'une subvention pour la réhabilitation de l'aire de la part du Département d'un montant de 1 360,80 € (délibération n°CP/2017/422). Une deuxième phase de travaux prévoit le remplacement des quatre autres portes.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise S.D.A de Geispolsheim. Ils comprennent : la dépose des portes, leur évacuation dans un centre de tri agréé, la confection et la pose des quatre nouvelles portes en tube d'acier sur cadre dormant.

Le coût total des travaux est estimé à 4 980 € HT. Le montant de la subvention départementale susceptible d'être attribuée à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'élève à 4 980 € H.T. X 30%, soit 1 494 €.

Par ailleurs, la configuration de l'aire permet la mise en service d'une 21^e place, de la même superficie que les autres, dès lors qu'une borne d'alimentation en eau et électricité y serait installée. Le coût des travaux étant estimé à 3 341 € H.T., la création de cette

place supplémentaire est éligible à une subvention du Département de 3 341 € H.T. X 30%, soit 1 002,30 €.

Au total, le montant des subventions départementales susceptibles d'être accordées à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour la réhabilitation des sanitaires et la création d'une 21^e place, s'élève à 2 496,30 €.

Vu l'avis favorable de la Commission territoriale Sud du 10 septembre 2018, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention départementale à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour la réhabilitation de quatre portes du bloc sanitaire de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Erstein, et pour la mise en service d'une place supplémentaire d'accueil.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (<i>non engagé</i>)	Montant proposé
G2018-2021 GENS DU VOYAGE	Création et réhabilitation d'aires d'accueil des gens du voyage	110 000,00 €	70 693,90 €	2 496,30 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant maximal de 2 496,30 € à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, représentant 30% du coût subventionnable H.T. des travaux de réhabilitation de quatre portes du bloc sanitaire de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Erstein, et pour la mise en service d'une place supplémentaire d'accueil.

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,



Frédéric BIERRY